

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1931)
Heft: 4

Artikel: Le film documentaire : sera-t-il toujours traité en parent pauvre? - Et en Suisse?...

Autor: Painlevé, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-732363>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE FILM DOCUMENTAIRE

Sera-t-il toujours traité en parent pauvre ? — Et en Suisse ?...

par JEAN PAINLEVÉ

A „L'Effort Cinégraphique Suisse“
bien cordialement.

Je ne veux point parler ici du documentaire conçu en de lointains voyages et dont on a vu souvent de si magnifiques exemples, mais du documentaire traitant la photogénie et l'évolution — de la naissance à la mort — des animaux, végétaux ou minéraux. Vaut-il la peine de réaliser de tels films ? Trouveront-ils un public ? Peut-il s'établir comme pour les autres films un marché normal et ce marché leur permettra-t-il de subsister ?

Le cinéma étant un moyen remarquable d'enseignement et de recherche, il semble absolument nécessaire, ne serait-ce qu'en adoptant la seule formule scientifique, de réaliser des documentaires biologiques. En ce cas, le public est tout trouvé et les moyens de réalisation doivent être fournis par les clients : universités et écoles. C'est parfaitement possible, pour peu que s'intensifient et se coordonnent les louables efforts commencés vers ce but. La Nature fournira indéfiniment matière à ces films et d'autre part, la capacité de production ne dépassera pas, avant de longues années, la capacité d'assimilation, pour peu qu'une organisation de liaison et d'échange soit créée.

Mais je prétends qu'au point de vue *public*, le documentaire biologique peut parfaitement réussir et se développer d'une manière autonome. Il est évident qu'un documentaire de cet ordre peut être ennuyeux, donner l'impression d'une conférence titrée, ou bien ne présenter qu'un ensemble disparate de jolies photos, ou des explications ne correspondant pas aux scènes qui leur succèdent parce que celles-ci non prises ou mal montées. Remarquons en passant que le titrage doit simplement souligner des faits afin de faciliter la vision du spectateur ; à celui-ci d'interpréter ensuite comme bon lui semble. Aussi ne cesserais-je de m'élever contre les titres (genre « rigolos ») interprétant d'une manière arbitraire et fausse, rien que pour chatouiller l'anthropomorphisme qui règne ou sommeille en chacun de nous : ce seraient tout au plus les animaux qui pourraient titrer leurs gestes par rapport aux nôtres car nous sommes des animaux et ils ne sont pas des hommes... Et c'est vraiment par impuissance à fouiller leurs réflexes, que j'ai laissé échapper trois sous-titres de cet ordre dans un film sur le Bernard l'ermite.

Il est inutile de réaliser ce genre de film, même au point de vue enseignement si on ne peut lui donner un attrait plastique ; mais dans le cas où l'on joint au

côté curieux, anecdotique, expérimental, le côté poétique, rien ne différencie alors le biologique d'enseignement du biologique public, sauf la question présentation et titrage, et encore ! Quant aux films de recherche, ils ne sont pas plus destinés au public qu'à l'enseignement ; ils ne peuvent convenir qu'aux strictes spécialistes de la question étudiée. Mais ils peuvent garder le côté un peu émouvant du phénomène de la nature qui se dévoile, et que l'on doit toujours chercher à mettre en valeur aussi bien à la prise de vues qu'au montage.

Il s'agit donc pour le documentaire de ne provoquer ni « c'est embêtant », ni « c'est faux », ni « c'est idiot », ni « quelle mauvaise photo », ni c'est incompréhensible ». Il faut que les uns le trouvent plastique, d'autres intéressant, d'autres encore bien réalisé. On n'empêchera évidemment jamais quelques personnes de décréter « pas scientifique » un film comportant de jolis éclairages, puis « assommant », un film bien ordonné. Mises à part ces unités, on peut obtenir un public de plus en plus nombreux, parmi ceux même que terrifiait comme une promesse d'ennui le mot documentaire, à condition d'avoir une photo, un montage et un titrage qui forcent l'attention directement, simplement et puissamment.

Mais pour réaliser de tels documentaires, on se heurte à de grosses difficultés et il ne faut pas être limité du côté matériel ; en effet, si l'on veut compléter la prise de vues normale par la prise de vues accélérée, il faut toute une installation spéciale ; si l'on désire faire de la prise de vues ralentie, il est encore nécessaire de s'appareiller différemment quant à l'enregistrement, la lumière, la synchronisation. Et je ne parle pas du documentaire parlant... En nous restreignant à la prise de vues normale, d'autre part, on conçoit facilement qu'il y a une certaine différence entre le temps et l'argent employés à prendre et à monter, quelques vues d'un animal, quelques mètres d'un autre, quelques images au microscope, etc..., et ceux employés à suivre un être dans toute son intimité aussi bien de structure que d'action, à filmer son évolution jusqu'en ses moindres détails à l'aide de tous les procédés lumineux possibles, avec les grossissements appropriés, en conservant le plus grand souci des éclairages, de la photogénie, de la mise en scène et de l'*exactitude physiologique*. (Dès qu'il s'agit de coordonner les gestes, le comportement d'un animal, pour synthétiser sa vie à

l'écran, des quantités de problèmes se posent qui n'existaient point lorsqu'on enregistrait au petit bonheur un instant curieux ou joli.) Et si l'on procède autrement pour réaliser un documentaire biologique, on en est réduit à produire un film mauvais ou, tout au plus agréable mais qui ne « forçant » ni le public, ni les directeurs de salles, laissera toujours en bouche-programme ce genre de films qui pourrait obtenir une place définitive et créer un courant nécessitant l'offre et la demande. Le tout est de savoir si une organisation permettant de vaincre toutes les difficultés et de réaliser toutes les prises de vues, se rémunérerait par l'exploitation des films ; un courant étant créé, je prétends que oui. Dans quelques années, on jugera.

* * *

On peut se demander si, en Suisse même, il y aurait intérêt à organiser autre chose que l'exploitation et la propagande du documentaire ; par exemple la produc-



Grock vient lui aussi au cinéma parlant.

(Cinévox, Berne.)

tion, la liaison entre les différents producteurs de documentaires dans différents pays : pour cette dernière idée, on peut dire que la Suisse est le pays rêvé, le lien toujours international, le salon d'entente... Cela est d'autant plus curieux qu'en somme il n'existe pas, je pense, de pays où le particularisme soit aussi vif, et souvent animé non pas seulement d'un esprit de conservatisme, mais d'un esprit mauvais des cantons les uns envers les autres. Au contraire de la Hollande où, dans certaines classes, on se flatte de connaître et de s'intéresser plus à ce qui se passe dans les provinces où on ne vit pas que dans celles où l'on agit quotidiennement, l'esprit cantonal en Suisse empêche toute homogénéisation — à supposer qu'elle soit possible — et, ce qui me semble plus grave, tout effort en commun. C'est d'autant plus regrettable qu'il m'a paru très nettement, pendant la tournée de conférences que je

fis avec mes films, et à propos desquels je reçus un si charmant accueil, que de gros efforts avaient eu lieu — et continuaient — pour la propagande documentaire, la projection de film, l'éducation par le cinéma, et que ces efforts permettraient un développement extraordinaire s'ils étaient coordonnés et organisés entre les villes et les cantons. Mais évidemment si, en plus des questions de langues, il existe la question des cantons et, qu'en plus, on y vienne, comme partout, y greffer des questions de personnes, cela devient très délicat et les plus gros efforts ont un rendement médiocre. On peut très facilement amortir trois copies positives dans chaque langue s'il existe un organisme central de coordination pour la distribution. De même pour la réalisation de films, même strictement limités comme rendement à la clientèle des Cinémathèques, Ecoles, Universités, etc. Outre qu'il n'est pas besoin d'avoir la mer ou des colonies pour trouver des sujets de documentaires qui intéressent, on peut dire qu'il existe en Suisse assez de sujets personnels dans tous les domaines, qui permettraient la vente de ces films à l'étranger.

Pour conclure, je souhaite vivement qu'il existe bientôt un groupement représentant, sans rien leur enlever de leur autonomie, les différents organismes et les différentes personnalités s'occupant de la diffusion du documentaire sous toutes ses formes ou de la propagande d'enseignement ou de la réalisation des dits films. Ce sera, il me semble, d'un excellent rendement pour peu que les persévérances soient durables et qu'il n'y ait pas de découragement comme cela est déjà arrivé dans certaines tentatives de groupement. D'autre part pour l'étranger, ce sera parfait : il n'aura plus à se préoccuper de savoir qui il froisse en s'adressant à telle société, ni d'écouter des conseils de défiance vis-à-vis de telle ligue.

La situation et la culture de la Suisse doivent lui permettre de jouer, dans ces conditions, un rôle prépondérant dans la réalisation de la transformation du monde par l'organisation de l'ère nouvelle que représentera le documentaire cinématographique.

Jean PAINLEVÉ.

Zwei Krawatten

entscheiden ein Menschen schicksal!



L'EFFORT CINÉGRAPHIQUE SUISSE
vous plaît-il ?

Si oui,

abonnez - vous !!!

